

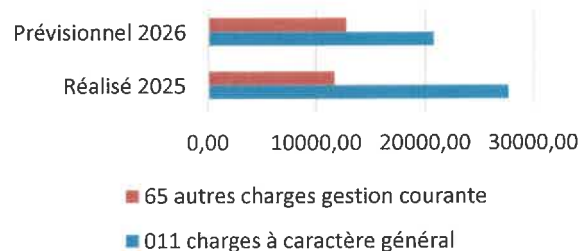
Budget CCAS 2026 Note de présentation

Ce budget est un budget de transition entre deux équipes municipales et deux équipes de membres extérieurs. Afin de permettre au nouveau conseil d'administration du CCAS de s'installer et de commencer à mener ses actions, le budget 2026 repose essentiellement sur une reconduction des autorisations de l'année précédente. Le budget évoluera sous forme de décision modificative au cours de l'année, lorsque ce nouveau conseil aura défini ses projets et axes d'intervention.

1 – les dépenses de fonctionnement

	Réalisé 2025	Budget 2026	dif 2026/2025
Dépenses	39658,26	33838,00	-14,68%
011 charges à caractère général	27716,47	20788,00	-25,00%
604 achats d'études et prestations	1484,00	1500,00	1,08%
60623 alimentation	0,00	100,00	
6064 autres fournitures non stockées	0,00	100,00	
611 contrat de prestations de services/611558	384,00	385,00	0,26%
6168 primes d'assurances	359,50	363,00	0,97%
6232 fêtes et cérémonies	21917,89	14620,00	-33,30%
6247 transports collectifs	890,00	1000,00	12,36%
627 services bancaires	0,08	20,00	24900,00%
6281 concours divers	2681,00	2700,00	0,71%
012 charges de personnel	240,00	250,00	4,17%
6451 còtis urssaf	240,00	250,00	4,17%
65 autres charges gestion courante	11701,79	12800,00	9,38%
6518 autres			
6558 autres contributions	743,75	800,00	7,56%
6561 secours	754,91	1000,00	32,47%
6562 aides	0,00	1000,00	
6574 subv orga droit privé	10203,13	10000,00	-1,99%

Evolution prévisionnelle des dépenses 2025-2026



➤ **Les charges à caractère général sont estimées 20 788€ (soit -25% par rapport à 2025)**

- Des crédits ont été positionnés pour une sortie des aînés (1500€ en achat de billets et repas et 1000€ en transport collectif. Cette sortie reste à définir et pour la première année, elle pourrait être décalée en septembre.
- 200€ sont positionnés pour des petits achats (denrées alimentaires ou petites fournitures)
- Les contrats de prestations de services sont reconduits pour la dématérialisation des actes et le règlement général de protection des données (RGPD)
- 14 620 € sont positionnés pour les festivités habituelles : repas des bénévoles, repas des séniors. Il n'y a pas de baisse de crédits, pour mémoire en 2025, 8300€ ont été supportés sur l'exercice pour des dépenses 2024.
- Les concours divers sont maintenus pour 2700€ et concernent les cotisations aux unions nationales et départementales du CCAS, la participation au CLIC ESSONNE (coordination gérontologique), et la participation à Soliha pour les aides au maintien et l'accès au logement des personnes défavorisées
- 20€ sont affectés aux frais de carte bancaire.
- La cotisation responsabilité civile est également prévue pour 363 €

➤ **Les charges de personnel sont reconduites pour 250 € : cotisation accident du travail des bénévoles du CCAS**

➤ **Les autres charges de gestion courante** augmentent de 9.38%. Au titre des contributions, la cotisation au Fonds Social pour le Logement et au Fonds départemental d'Aide aux Jeunes sont reconduites. Une dotation supplémentaire est également prévue pour les aides et secours. Enfin, les subventions aux organismes privés comprenant les subventions aux associations sont reconduites pour leur montant 2025 jusqu'à ce que le nouveau conseil d'administration définisse ses propres critères (SAGAD, EPISOL, Club des Jonquilles, Léa etc...). La dotation « coupons sports » est également maintenue.

2 – les recettes :

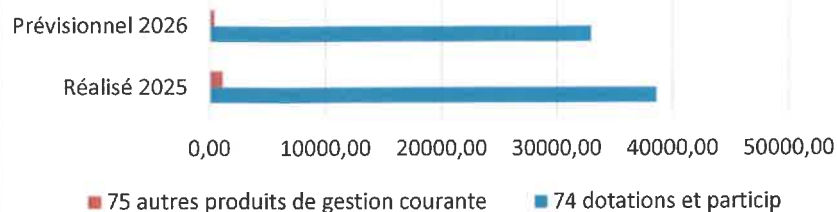
	Réalisé 2025	Budget 2026	DIF 2026/2025
Recettes	40101,84	33838	-15,62%
74 dotations et particip	38 612	32 994	-14,55%
7474 subvention commune	38612,00	32994,42	-14,55%
75 autres produits de gestion courante	1 143	400	-65,00%
756 libéralités reçues	635,08		-100,00%
7588 autres produits de gestion courante	507,92	400,00	-21,25%
002 excédent antérieur reporté	346,84	443,58	27,89%
002 excédent antérieur reporté	346,84	443,58	27,89%

Pour permettre la réalisation des projets CCAS, la commune versera une subvention de 32 994.42€. Cette subvention est le versement maximal qui peut être réalisé du budget de la commune vers le budget du CCAS. Elle est versée au fur et à mesure des besoins.

Les autres recettes proviennent de la participation des aînés aux sorties.

L'excédent 2025 de 443.58 € est reporté sur l'exercice 2026.

Evolution prévisionnelle des recettes 2025-2026



Les recettes restent prudentes. Si des dons interviennent en cours d'année, ils abonderont le budget CCAS pour d'autres dépenses ou en réduction de la subvention de la commune.

Le budget 2026 est donc arrêté à la somme de 33 838€, équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement.



Le Président

F. Giraud

Frédéric GIRAUD